

# Office de tourisme : la municipalité prend la main

Exit l'association « Le Lavandou tourisme » : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, la structure du qual Gabriel-Péri sera gérée par un EPIC (Établissement public, industriel et commercial). Ainsi en ont décidé les élus de la majorité <sup>(1)</sup>, mardi soir, lors du conseil municipal de rentrée. L'EPIC sera administré par un comité de direction de

seize membres, composé de neuf conseillers municipaux (de la majorité) et sept représentants des professionnels et organismes inhérents au tourisme.

## La mairie majoritaire au comité directeur

« La plupart des communes de notre taille ont mis en place cet EPIC, indique le maire Gil Bernardi. La

mairie devient majoritaire dans le comité de direction et c'est une bonne chose pour les projets touristiques à mettre en œuvre. Qui plus est, les "états généraux" du tourisme, que nous organisons dans la commune le 19 octobre prochain, vont nous permettre d'y voir plus clair sur ce que les acteurs du tourisme attendent de cette structure en particulier, et du tourisme au Lavandou en général. »

## Appel à candidatures pour le futur directeur

Un appel à candidatures extérieures à la mairie - également été lancé pour le recrutement d'un directeur.

Quant aux missions de ce futur EPIC, elles seront, comme son nom l'indique, d'ordre public (accueil et information du public, promotion touristique de la commune...), à caractère commercial et industriel (montage et commercialisation de produits touristiques, prestations proposées aux professionnels du tourisme).

Le maire a enfin indiqué « que dans le cadre de la cessation de l'activité de



À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'office de tourisme du qual Gabriel-Péri sera géré par un Établissement public, industriel et commercial (EPIC). (Photo C. M.)

## Echos du conseil

- **Intercommunalité** : mission « exploratoire » dans le golfe de Saint-Tropez. La commune du Lavandou n'appartient à aucune structure de regroupement intercommunal, hormis sa participation aux syndicats intercommunaux traditionnels (déchets, eau, électricité). Ayant déjà fait connaître sa « réticence à un regroupement intermédiaire avec les communes de Bonnes, La Londe, Collobrières et Pierrefeu », la mairie va « dépecher une mission exploratoire auprès des communes du golfe de Saint-Tropez afin d'étudier les avantages ou inconvénients d'un tel rapprochement, et recueillir, au préalable, la position de cette entité sur un éventuel rapprochement du Lavandou ».

- **Pierre-Arnaud Parenty (opposition) souhaite enregistrer et filmer les séances du conseil.** C'élit de l'opposition Pierre-Arnaud Parenty a porté à la connaissance du maire son intention de faire enregistrer et filmer les futurs conseils municipaux « comme la loi l'autorise (article L.2121-16 du code général des collectivités territoriales) ». Gil Bernardi n'a pas souhaité apporter de commentaire à cette intervention.

l'association " Le Lavandou tourisme ", l'EPIC assurera la reprise de l'intégralité de son personnel (neuf salariés), dans le respect de la législation en vigueur ».

En revanche, le directeur de l'actuelle association, Philippe Thorn <sup>(2)</sup>, ne figurera pas dans le nouvel

organigramme.

## T. H.

1- Les trois élus de l'opposition (Jacqueline Piets, Marc Lamasnière et Pierre-Arnaud Parenty), ont voté contre cette délibération. Ils auraient souhaité « qu'un membre au moins de l'opposition » figure dans le futur conseil d'administration de l'EPIC en charge de la gestion de l'office de tourisme.  
2- Rappelons qu'au mois de juin dernier, l'association « Le Lavandou tourisme », g-

riégée par Philippe Thorn (par ailleurs conseiller municipal de la majorité), et la société « Optima conseil » (qui assure le siège publicitaire de l'association) ont été condamnées par le Tribunal de grande instance de Toulon à 8 000 euros de dommages et intérêts pour avoir piégé l'ouvrage « Le Lavandou, le station aux douze sables, guide 2007 ». Colette Bernard, présidente de la société « Optima conseil », a fait appel de cette décision. Affaire en cours.